

**NOTICE D'UTILISATION****DE LA PROCEDURE DE PRISE EN CHARGE DU PATIENT AUTISTE**

La convention, signée entre Autisme-Alliance 85 et la Clinique Saint-Charles pour l'amélioration de la prise en charge du patient autiste, a permis la mise en place d'une procédure adaptée afin de régler la problématique de l'attente, de la coordination des différents rendez-vous médicaux et d'assouplir les protocoles d'usages lors des soins engagés.

Cette procédure a pour objet de décrire la prise en charge du patient autiste, depuis la prise de rendez-vous de consultation jusqu'à sa sortie d'hospitalisation.

**1-Organisation des consultations et de la pré admission**

Toute demande de soin est faite par la famille ou par un professionnel de la structure qui accueille le patient autiste, auprès de :

1. **Mme Goupilleau Lydie** chargée de l'accueil dans le cadre de notre convention joignable au numéro **02 51 44 45 33**

2. En cas d'absence de Mme Goupilleau, Mme Daviot (tel 02 51 44 44 40) prendra en charge la demande de soin

Dès lors, Mme Goupilleau (ou Mme Daviot) a pour mission d'organiser la totalité des rendez-vous : chirurgien, anesthésiste, radiologue, et autres spécialistes ainsi que les formalités de pré-admission. Elle contacte la famille ou l'établissement pour leur communiquer les horaires des rendez-vous.

Le jour des consultations le patient est accueilli par Mme Goupilleau ou Mme Daviot dans le hall d'accueil de la clinique.

L'ensemble des rendez-vous est groupé le même jour et s'enchaîne dans la mesure du possible.

**2- Organisation de l'hospitalisation en ambulatoire**

Le patient, accompagné de sa famille ou d'un professionnel de sa structure d'accueil, est accueilli par la secrétaire de la chirurgie ambulatoire et/ou dans le service où il est attendu et accueilli par la responsable des soins infirmiers et l'équipe infirmière prévenus la veille.

L'infirmière les installe dans **une chambre individuelle** et procède à la prise en charge des soins en adaptant les protocoles préopératoires en fonction des besoins spécifiques du patient autiste.

Les équipes du bloc opératoire et de la salle de réveil, également prévenues la veille de l'admission s'organisent pour réaliser l'intervention et les soins dans les meilleurs délais pour éviter l'attente (intervention programmée en début de journée).

Le patient est accompagné au bloc par le brancardier et son accompagnant jusqu'à l'entrée immédiate du bloc opératoire.

A la sortie de la salle d'opération, l'infirmière appelle le service pour que l'accompagnant rejoigne son proche jusqu'à son retour dans le service.

**3- La sortie**

La durée du séjour est réduite avec accord du chirurgien et de l'anesthésiste.

L'infirmière informe la secrétaire administrative de la sortie afin que les documents de sortie soient prêts et que le passage au bureau des sorties soit bref.

L'infirmière accompagne et si besoin appelle l'ambulancier.

le 13 Janvier 2011

Olivier BELLE  
Président d' AA85

